

Mémorandum

Caritas en Belgique est un ensemble d'organisations actives dans les domaines de l'aide humanitaire, de la coopération au développement, de l'accueil des demandeurs de protection internationale, de la protection sociale et des soins de santé.

Avec ce Mémorandum, nous voulons contribuer à un **dialogue constructif** entre des politiciens responsables et des personnes travaillant sur le terrain chaque jour, au bénéfice des personnes les plus vulnérables qui dépendent des domaines de notre travail.

Agenda 2030 : l'horloge tourne

En 2015, la Belgique, avec plus de 190 autres pays, s'est engagée à **atteindre les 17 objectifs de développement durable** (ODD) d'ici 2030. Ces ODD doivent guider les politiques aux niveaux régional, national et international sur la base d'un ensemble de principes (*Ne laisser personne de côté*, respect des droits humains, universalité, participation et dialogue et intégration de l'environnement et du développement).

Caritas souligne que ces objectifs concernent l'ensemble de la Belgique, qu'il s'agisse de la politique nationale ou régionale et la planète entière. Huit années se sont écoulées depuis cet engagement mondial. Il reste sept ans pour atteindre ces objectifs. L'Agenda 2030 est un appel à **mettre fin au business as usual** et à nous engager sur une nouvelle voie.

À cette fin, Caritas demande de :

- Développer une **stratégie nationale et durable** qui comprend un ensemble solide d'indicateurs permettant de mesurer l'impact des politiques sur les groupes les plus difficiles à atteindre. Cela devrait impliquer la société civile par le biais de **processus participatifs significatifs**.
- Réorienter les politiques pour mieux prendre en compte les **principes transformateurs de l'Agenda 2030**, tout en assurant la cohérence avec les obligations en matière de droits humains.
- Mettre en place des mécanismes permettant une **coordination plus efficace entre les différentes politiques et les différents secteurs** et veiller à ce que les politiques soient façonnées dans le cadre des mécanismes existants et soient pleinement cohérentes avec les ODD, tant au niveau national qu'international.
- **Mobiliser des ressources suffisantes**, en mettant clairement l'accent sur le financement public et l'autonomisation des personnes les plus exclues de la société.
- Renforcer en priorité l'action climatique (ODD 13) dans les politiques régionales, fédérales et de coopération internationale. En Belgique tout d'abord, suite aux récentes sécheresses et inondations, cela implique entre autres une **meilleure coordination entre les différents responsables de la réponse, d'urgence notamment, et d'assurer l'accès aux droits des plus vulnérables**. À l'international, la Belgique **doit considérablement augmenter son financement climatique** (dont un soutien à la mise en place effective du fonds pour les pertes et préjudices).

Lutte contre la pauvreté en Belgique

Le risque de pauvreté augmente en Belgique. Plus de 2 millions de Belges sont menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale, et 13 % des Belges vivent dans un ménage dont le revenu disponible est inférieur au seuil de pauvreté. La pauvreté et l'exclusion sociale se manifestent dans différents domaines de la vie (revenus, alimentation, éducation, logement et soins) et nécessitent donc une approche multidimensionnelle.

Caritas demande ce qui suit :

- Il est nécessaire de continuer à soutenir les services d'**aide alimentaire** dans leur fonctionnement. Cela doit se faire en étroite collaboration avec d'autres interventions sociales visant à la distribution de nourriture.
- Augmenter les revenus les plus bas pour qu'ils atteignent au moins **le seuil de pauvreté européen**. S'engager en faveur d'une fiscalité équitable et durable. Les bas revenus bénéficient proportionnellement très peu des allègements fiscaux dont bénéficient les revenus plus élevés.
- Prévenir **le non-recours et le non-accès aux droits sociaux** (« non-take up »); un problème sous-estimé dans lequel les revenus les plus faibles sont surreprésentés. La sensibilisation et l'**attribution automatique** des droits peuvent améliorer l'accès et le recours aux droits.
- Continuer à verser des **allocations familiales** ; un levier éprouvé contre la pauvreté, et **la pauvreté des enfants** en particulier. En Belgique, plus d'un demi-million d'enfants grandissent en étant menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale.
- Fournir des **produits menstruels** dans les écoles et les rendre gratuits pour les enfants et les jeunes jusqu'à 26 ans et les bénéficiaires d'intervention majorée.
- Des milliers de familles paient un loyer trop élevé ou vivent dans des logements mal isolés. L'offre de **logements sociaux** devrait mieux rencontrer les besoins des personnes à faibles revenus.
- S'engager dans des initiatives de « **housing-first** » pour les sans-abris. En effet, le sans-abrisme est un problème persistant mais qui ne cesse de s'aggraver, y compris chez les moins de 26 ans.
- Augmenter l'offre de **sites et d'emplacements de transit** pour les Roms et les gens du voyage. Les mobil-homes sont une forme reconnue de logement, mais l'accès à des emplacements est limité. Cela conduit à l'insécurité et à l'errance illégale.
- Améliorer les **possibilités d'éducation** pour les personnes vivant dans des **habitations mobiles précaires**. Prendre en compte les formes mobiles d'éducation et fournir des écoles d'ancrage pour les enfants recevant une éducation à distance.
- Améliorer l'accessibilité de l'offre et du coût des **soins aux personnes âgées**. Beaucoup d'entre elles en étant exclues avec seulement leur pension légale et leurs économies.

Une société accueillante

Les crises internationales telles que les conflits en Ukraine, en Afghanistan et les conséquences de la pandémie de COVID-19 ont un impact important sur la Belgique et le reste du monde. Les **droits humains des personnes réfugiées ou migrantes sont sous pression**. Ces droits sont fondamentaux, il est inacceptable de faire des compromis à leur sujet. Ces dernières années, les priorités politiques se sont articulées autour de trois piliers : le renforcement des frontières extérieures de l'Union européenne, le durcissement des

procédures de protection internationale et l'accent mis sur le retour. Cependant, pour parvenir à une politique migratoire équitable, il faut de la **solidarité et des solutions structurelles** :

- Nous demandons une politique de protection internationale et de migration qui place la **dignité humaine** au centre, conformément à la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, aux droits humains et aux Pactes mondiaux pour la migration et sur les réfugiés. Le gouvernement belge devrait faire preuve de **leadership européen** en encourageant l'UE et ses États membres à faciliter la mobilité humaine et à **mettre fin à la violence, aux refoulements et à la discrimination à l'intérieur et aux frontières de l'UE**.
- Nous demandons davantage de **voies d'accès sûres et légales** en Belgique et en Europe pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale, par le biais de programmes de réinstallation, *de community sponsorship*, de regroupement familial et de visas humanitaires, mais aussi pour les travailleurs migrants, par le biais de permis de travail et de séjour. Il est grand temps de reconnaître la **contribution positive et indispensable des migrants** à une vie sociale, culturelle, politique et économique dynamique et diversifiée.
- Déplorant le recul des standards de protection internationale en de nombreux endroits du monde / en particulier dans les pays riches, nous appelons à un **accès garanti et continu à des procédures de protection dignes et efficaces et à des conditions d'accueil de qualité**. Ce faisant, tout demandeur de protection internationale devrait avoir accès à une assistance juridique de qualité et à une procédure équitable.
- Le **droit à la vie familiale** et l'**intérêt supérieur de l'enfant** sont des principes qui doivent primer à tout moment.
- Enfin, la **migration** est un **phénomène mondial** et nous voyons un **lien clair et positif avec le développement** dans les pays d'origine et en Belgique. Les Ministères de l'intérieur, de l'Economie et des Affaires étrangères devront y prêter davantage attention pour débloquer le plein potentiel de ces interactions, dans le respect des principes de la Note stratégique sur la migration et le développement.

Solidarité internationale : aide humanitaire locale et coopération au développement efficace

Les situations d'injustice susmentionnées peuvent également être transposées au niveau international. L'instabilité mondiale n'a fait qu'intensifier l'impact et l'intensité des crises humanitaires pour les populations touchées soutenues par le réseau mondial Caritas. Nos partenaires, qui opèrent – entre autres – au Sahel, en Afrique centrale ou au Moyen-Orient, sont témoins de conflits permanents, de systèmes fragiles, de déplacements et des effets dévastateurs des catastrophes climatiques qui provoquent des souffrances et des crises prolongées.

Malgré la gravité de ces situations, la **réponse de la communauté internationale reste inadéquate**. La tendance au sous-financement structurel de l'aide humanitaire internationale a été renforcée par la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. Le financement actuel doit évoluer vers une politique durable, flexible – qui s'adapte aux besoins réels – et ne dépend plus de la médiatisation des crises.

La Coopération belge au développement y joue un rôle important et les élections de 2024 sont l'occasion de fixer un cap ambitieux en :

- Tenant les promesses d'allouer **0,7% du RNB à l'aide publique au développement**, dans un délai strict et réaliste, et sans compter le coût de l'accueil des demandeurs de protection internationale en Belgique.
- Respectant les engagements concernant un **soutien financier renforcé et flexible pour les organisations humanitaires et les organisations locales de la société civile**.
- Promouvant la programmation de partenariats et de financements à la croisée de **l'aide humanitaire, de la coopération au développement et des opérations de paix**. Cette programmation devrait combiner la réponse aux crises et la prévention des crises, dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.
- Coordonnant et en investissant dans **des politiques équitables et cohérentes avec les objectifs de développement durable**, en particulier dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la migration et de l'action climatique.